



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Égalité filles – garçons :

### à promouvoir toujours et encore

La ministre de l'Éducation nationale a choisi d'annoncer son plan d'éducation à l'égalité dans le cadre de la journée contre les violences faites aux femmes. Ce n'est pas un hasard. Les stéréotypes ne sont pas inoffensifs. Trop souvent, ils véhiculent des discriminations, aboutissent à des inégalités en matière de salaires et de déroulement de carrière et conduisent à des comportements, voire même parfois, à des violences sexistes.

Oui, l'éducation à l'égalité filles-garçons constitue bel et bien une des missions de l'école. Après les manœuvres de déstabilisation de réactionnaires de tout poil autour de l'ABCD de l'égalité qui ont trop souvent laissé les enseignants bien seuls, le ministère semble avoir pris conscience que les enjeux de l'éducation à l'égalité doivent être portés de manière claire et forte auprès de toute la communauté éducative. Filles comme garçons doivent pouvoir choisir librement leur orientation scolaire, leur métier, apprendre à vivre ensemble. Les enseignants, qui ont besoin de ressources pédagogiques, doivent être soutenus et épaulés pour aborder ces questions dans la classe. En ce sens, le lancement du site « *Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons* » va dans le bon sens mais ne saurait suffire.

Le volet formation des enseignants est toujours bien maigre. Les modules « égalité » ne sont pas présents dans toutes les maquettes des ESPE et rien ne garantit qu'elles le seront plus demain. Quant à la formation continue, globalement sinistrée, elle ne saurait se limiter au visionnage de documents mis en ligne. Un effort conséquent dans le domaine de la formation est plus que jamais indispensable.

C'est pas à pas, dans le quotidien des écoles et dès la maternelle, que se construisent l'égalité et le respect entre les filles et les garçons. Dans une société en proie aux inégalités, il est essentiel de poursuivre la promotion de cette belle idée en s'en donnant les moyens.

**Paris, le 25 novembre 2014**